

Taskforce Culture

28.02.2021 : Communiqué de presse de la Taskforce Culture pour la prise de décision du Conseil fédéral et la session de printemps du Parlement

Alors que la culture reste largement fermée, des milliers d'actrices et acteurs culturels demandent au Parlement de combler les manques !

Le Conseil fédéral a élaboré un plan très prudent pour la réouverture progressive de la culture. Nous saluons le fait que les musées et les bibliothèques peuvent à nouveau accueillir un public, et il est heureux que les enfants et les jeunes puissent reprendre des activités culturelles. Le monde politique reconnaît par là le besoin fondamental des gens de s'adonner à des activités culturelles. En ce qui concerne le rythme de cette réouverture, toutefois, les avis divergent au sein du secteur culturel. Certains appellent à une réouverture plus rapide en évoquant les mesures de protection efficaces et fiables mises en place. D'autres craignent que la sécurité de la planification, nécessaire et urgente, ne puisse être assurée que si la situation sanitaire reste véritablement sous contrôle. Plusieurs études européennes montrent que les événements culturels ne sont pas des sources d'infection. Il est maintenant temps d'en tenir compte dans la communication et de mettre fin à la stigmatisation des lieux culturels.

Réaliser vraiment ce qui est possible, clarifier rapidement les réglementations...

L'ensemble du secteur est unanime pour dire que tout ce qu'il est possible de faire doit être fait et que les critères permettant les réouvertures doivent être communiqués ces prochains jours. Pour certains, p. ex. les festivals, la planification longtemps à l'avance est une nécessité. D'autres peuvent réagir plus rapidement. Mais même les réouvertures possibles à court terme doivent faire l'objet de réglementations claires : en effet, lorsqu'un théâtre ne sait pas s'il peut accueillir un maximum de 50 personnes (quelle que soit la taille de la salle) ou si ce sont 50 % de ses sièges qui peuvent être loués (en cas de bonne ventilation) et seulement 33 % (en cas de moins bonne ventilation), comment peut-il vendre des billets ou ouvrir ses réservations ? Et comment va-t-il organiser son équipe ? Personne ne souhaite re-convoquer pour la troisième ou quatrième fois tout son personnel, avant de tout annuler une fois de plus, de devoir dédommager les personnes à 80 %, avec des mois de retard, ou de devoir constater qu'il ne peut plus le faire.

Comme c'est le cas depuis le début, les associations culturelles continuent d'être prêtes à des échanges constructifs et étroits avec les autorités fédérales pour déterminer concrètement les prochaines étapes et établir ces lignes directrices : **la réouverture doit répondre à des critères pratiques.** À l'inverse, il ne faut pas que la réouverture soit une obligation à n'importe quel prix, puisque de nombreuses entreprises culturelles ne peuvent se permettre de réouvrir à des conditions très restrictives qui ne leur laissent pas la possibilité de couvrir leurs coûts. Dans ces cas, les mesures d'accompagnement restent essentielles.

...et simplifier le soutien, combler les lacunes

Quelle que soit la rapidité de la réouverture, il faut insister sur le fait que les **conséquences de la crise sont loin d'avoir déployé tous leurs effets.** Les retards de production dus à l'arrêt de l'année dernière, les nombreux reports et les longs délais de planification nécessaires pour les grands événements vont perturber le rythme normal du secteur culturel pendant de nombreux mois encore.

Taskforce Culture

Nous appelons le Parlement et l'Administration, lors de la session de printemps qui débutera le 1^{er} mars, à :

1. combler les lacunes existantes dans les mesures de soutien ou d'indemnisation existantes
2. simplifier les procédures et garantir ainsi que les fonds de soutien parviennent rapidement aux acteurs culturels et aux entreprises culturelles en difficulté

Ces demandes sont soutenues par un nombre croissant d'actrices et acteurs culturels qui l'ont exprimé par milliers dans une pétition adressée au Parlement : <https://www.change.org/culture2021>

La crise économique menace plus que jamais la diversité culturelle. Après presque un an de restrictions et interdictions, les réserves ont été épuisées. C'est là une réalité pour les actrices et acteurs culturels de toutes les disciplines, et pour les entreprises culturelles. L'existence des associations culturelles amateur est également menacée, tout comme celle des entreprises de formation culturelle de droit privé, qui ont été exclues des mesures culturelles dès le début de la pandémie.

Une première consultation du Message du Conseil fédéral concernant la modification de la loi Covid-19 ne permet malheureusement un excès d'optimisme. Même si on peut saluer la réintroduction à titre rétroactif des indemnisations pour pertes financières des acteurs culturels, le Message ne tient pas compte de nombreuses autres demandes que le secteur culturel réclame depuis des mois. C'est notamment le cas des demandes concernant les allocations perte de gain pour les indépendants, de leur accès aux intermittents (employés ayant un emploi à durée déterminée, principalement lié à un projet) de toutes les mesures spécifiques à la culture, et d'une protection mieux adaptée pour les organisateurs d'événements.

La Taskforce Culture, qui représente une large alliance d'associations de tous les domaines de la culture, a publié ses demandes sur le site web www.taskforceculture.ch et mène une campagne intensive visant à améliorer et simplifier l'ensemble des mesures d'aide.

Contacts pour les demandes de renseignements :

- Alex Meszmer, Secrétaire général de Suisseculture - l'organisation faïtière des acteurs culturels suisses, +41 76 495 92 26, alexmeszmer@suisseculture.ch
- Stefan Breitenmoser, Gérant de la SMPA - Swiss Music Promoters Association, +41 79 355 05 79, stefan.breitenmoser@smpa.ch

Les membres de la Taskforce Culture sont :

Olivier Babel (LIVRESUISSE), Stefan Breitenmoser (SMPA – Swiss Music Promoters Association), David Burger (MMFS – MusicManagersForum Suisse), Regine Helbling (Visarte – Association professionnelle des artistes visuels en Suisse), Liliana Heldner (DANSE SUISSE – Association suisse des professionnels de la danse), Christian Jelk (Visarte – Association professionnelle des artistes visuels en Suisse), Sandra Künzi (t. Professionnels du spectacle Suisse), Alex Meszmer (Suisseculture), Marlon Mc Neill (IndieSuisse – Association de labels musicaux et producteurs indépendants, SMECA – Swiss Media Composers Association), Jonatan Niedrig (PETZI – Fédération Suisse des clubs et des festivals de musiques actuelles), Nicole Pfister Fetz (A*dS – Autrices et auteurs de Suisse, Suisseculture Sociale), Rosmarie Quadranti (Cultura), Nina Rindlisbacher (CSM – Conseil Suisse de la Musique), Beat Santschi (USDAM – Union Suisse des Artistes Musiciens), Christoph Trummer (SONART – Association Suisse de Musique), Salome Horber (CinéSuisse – Association faïtière de la branche suisse du cinéma et de l'audiovisuel)

Taskforce Culture
c/o Suisseculture
Kasernenstrasse 23
CH-8004 Zürich
<https://taskforceculture.ch>
taskforce@suisseculture.ch